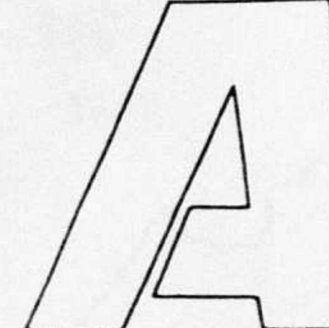
DLP 18-7-88 010936

ISSN 0294 - 4693



Avertissements agricoles



POITOU CHARENTES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 140 (12/88) du 13 JUILLET 1988

MAIS : Terminer les traitements contre la pyrale

LUZERNE : Intervenir localement contre les tychius et les tordeuses

MAIS

PYRALE

Situation : Le vol se termine en Charente Maritime et Charente, il s'intensifie en Vienne et Nord Deux-Sèvres.

Des perforations de feuilles en quantités parfois importantes sont visibles actuellement.

Le maximum de dépôts de pontes est dépassé dans les zones précoces. Il sera atteint aux environs du 14 Juillet en Vienne et Nord Deux-Sèvres.

Observations du réseau pyrale pour la période du 4 au 10 Juillet
(Nombre de pontes pour 100 pieds)

VIENNE		DEUX - SEVRES		CHARENTE		CHARENTE-MARITIME	
DANGE	6	BRIOUX	10	CHAMPNIERS	0	DOMPIERRE	2
BLANZAY	4	ASSAIS	0	CHENNOMET	4	ST JEAN D'Y	0
BOURNAND	0	LE BOURDET	0	AIGRE	0	BOURGNEUF	0
THURAGEAU	2	AIFFRES	6	BROSSAC	10	MARANS	0
THURE	10	MELLE	0			ST XANDRE	2
		THOUARS	2			ST OUEN	0
		CHEY	3				

Préconisations

. Périodes d'intervention

- Charente Maritime - Sud Charente : Il est généralement trop tard pour intervenir.

- Nord Charente - Plaine de Niort : Terminer les traitements.

- Nord Deux-Sèvres - Vienne : Intervenir avant le 20 Juillet.

PUCERONS

Situation : Les populations de Rhopalosiphum padi sont observées actuellement dans la plupart des parcelles de maïs, en quantité parfois importante.

Préconisation : La plus grande prudence s'impose quant à l'emploi de pyréthrinoïdes liquides pour lutter contre la pyrale en 1988. Observez régulièrement vos parcelles après ces types de traitements.

P.150

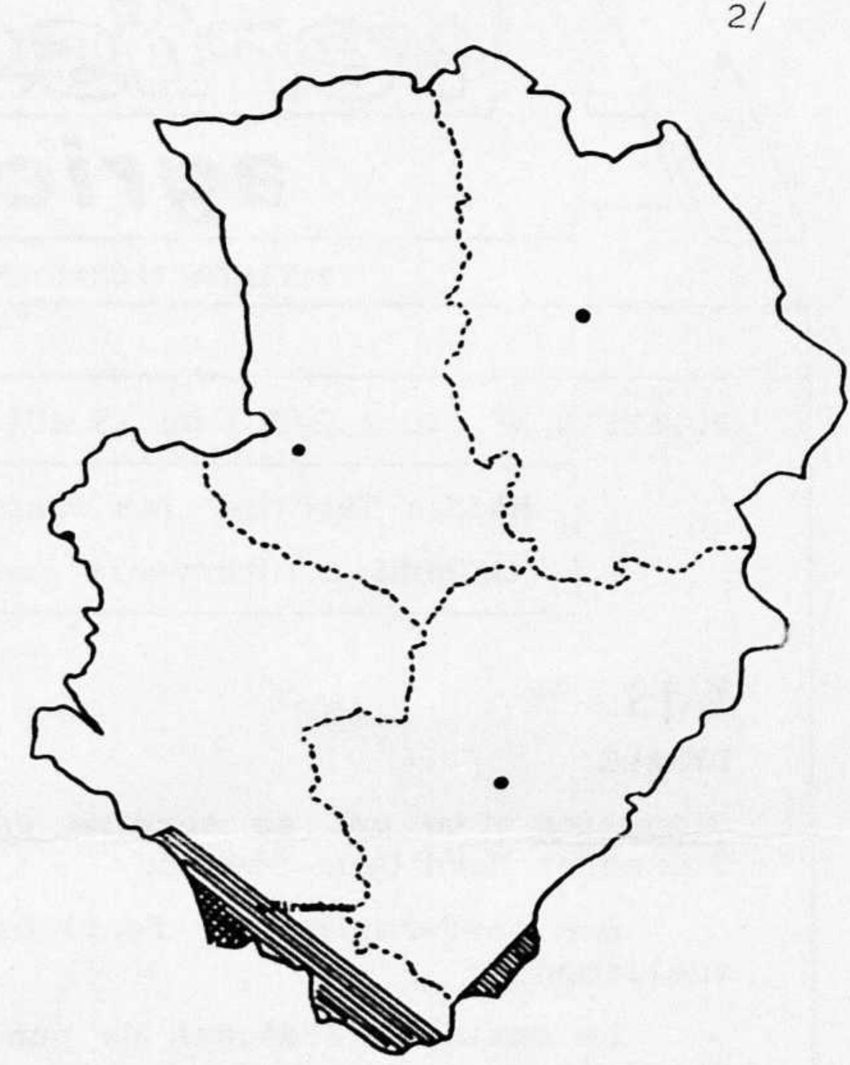


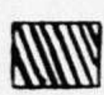
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49 58.39.02

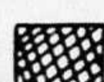
Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : [redacted] J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel : 145F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

SESAMIE

Situation : Des dégâts de sésamie sont observés dans la zone de Charente-Maritime limitrophe de la Gironde. Les attaques les plus graves sont situées dans le marais de Gironde et remontent ponctuellement sur la vallée du Taillon et la vallée du Ferrat. Dans le secteur le plus touché, des parcelles indemnes avoisinent des parcelles détruites à plus de 50 %. Les semis les plus précoces (10-15 mai) semblent plus gravement atteints. Les semis tardifs sont quasiment indemnes.



 Présence de sésamie. Dégâts généralement limités (5 à 10 % de pieds atteints).

 Attaques localement graves (supérieures à 50 %).



Préconisation : Dans les parcelles atteintes par cet insecte, prévoir une intervention contre la seconde génération à une date ultérieure qui sera précisée par nos bulletins.

LUZERNE PORTE GRAINE

Stade gousses vertes dans la majorité des cas.

Situation

CECIDOMYIES DES FLEURS : Seules les précoupes tardives (début juin) sont encore concernées.

PUNAISES MIRIDES : Activité très limitée.

TYCHIUS : Très préoccupant en Nord Deux-Sèvres, presqu'île d'Arvert et secteur de Saujon (27 à 61 Tychius en 25 coups de filet fauchoir, le seuil de risque est de 25).

TORDEUSES : Le vol s'est accentué notamment dans le Neuvillois (poste de Charrais), presqu'île d'Arvert (St Palais sur mer) et secteur de Saujon (Sablonceaux). Ailleurs, l'activité est moyenne.

Préconisation

CECIDOMYIES DES FLEURS : Deuxième intervention pour les précoupes tardives. (**Attention** : Il est nécessaire d'assurer cette protection, la présence fréquente de galles étant observée cette année).

TYCHIUS : Intervenir dans les secteurs concernés avec Azophène ou Zolone 2 l/ha.

TORDEUSES : Intervenir en fin de semaine sur la façade Atlantique dans les secteurs concernés et début de semaine prochaine dans le Neuvillois (même produits que pour les tychius).

Pour ces deux derniers insectes, **n'intervenir qu'en présence de gousses vertes.**